



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 29-5993-0
Date de parution : 2023/06/14

Numéro de la version : 7.01
Remplace la version datée de : 2023/03/16

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0965-7	LB-K100-0965-8	LB-K100-0965-9	LB-K100-0966-0	LB-K100-0966-1
LB-K100-0966-2	LB-K100-0966-3	LB-K100-1035-6	LB-K100-1045-4	LB-K100-1286-7
LB-K100-2043-9	LB-K100-2044-1	34-8720-4551-2	34-8723-2151-7	34-8723-6649-6
41-0003-6674-4	41-0003-6682-7	41-0003-6685-0	41-0003-6686-8	41-0003-6687-6
41-0003-7901-0	41-0003-7903-6	41-0003-7904-4	41-0003-7922-6	41-0003-7928-3
41-0003-7930-9	41-0003-7931-7	41-0003-7932-5	41-0003-7933-3	41-0003-7935-8
41-0003-7987-9	41-0003-8059-6	41-0003-8072-9	41-0003-8073-7	41-0003-8074-5
41-0003-8146-1	60-4550-6614-6	60-4550-6981-9	60-4550-6982-7	60-4550-8123-6
60-4551-0388-1				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

durcisseur pour les matériaux de remplissage et lustres.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Peroxyde organique : Type E.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Risque de feu sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire | système nerveux | rein/voie urinaire | système respiratoire

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

Entreposage :

Protéger du rayonnement solaire. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 32°C. Tenir au frais. Garder sous clef. Entreposer séparément.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:

Ce produit contient de l'éthylène glycol. En cas de doute raisonnable d'empoisonnement à l'éthylène glycol, l'administration par voie intraveineuse de fomépizole (à privilégier) ou d'éthanol (si le fomépizole n'est pas disponible) devrait être considérée dans le cadre du traitement médical.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

17% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Peroxyde, dibenzoyl
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	131298-44-7	10 - 30	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Sulfate de calcium	7778-18-9	1 - 10	Acide sulfurique, sel de calcium (1:1)
Distearate de zinc	557-05-1	1 - 10	acide octadécanoïque, sel de zinc
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	0 - 7.5	Éthylène glycol
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	<= 5	Oxyde de fer (Fe2O3)
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	9038-95-3	<= 5	Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, Éther monobutylique
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	25869-00-5	<= 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer ammonium (3+) (1: 1: 1), (OC-6-11) -
Ferrocyanure ferrique	14038-43-8	<= 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer (3+) (3: 4), (OC-6-11) -

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ce produit contient de l'éthylène glycol. Les effets d'une intoxication orale à l'éthylène glycol peuvent être divisés en trois étapes qui se produisent généralement dans les heures ou les jours suivants l'ingestion. Stade 1 (effets neurologiques), stade 2 (effets cardiopulmonaires)

and stade 3 (effets rénaux). Si l'empoisonnement à l'éthylène glycol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à des températures ne dépassant pas 32 °C (90 °F). Garder au frais. Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer à l'écart des autres matériaux. Tenir/entreposer à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	ACGIH	MPT (vapeurs) : 25 ppm; STEL (vapeurs) : 50 ppm; STEL (raction inhalable) : 10 mg/m ³	
Oxyde de fer (Fe ₂ O ₃)	1309-37-1	ACGIH	MPT(fraction respirables):5 mg/m ³	
Sulfate de calcium	7778-18-9	ACGIH	MPT(fraction inhalable):10 mg/m ³	
Peroxyde de dibenzoyl	94-36-0	ACGIH	MPT:5 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations de poussière sous les concentrations explosives minimales. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Rouge
Odeur	Ester légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	111 °C [<i>Méthode de test:estimé</i>]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Peroxyde organique : Type E.
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	1,2 g/cm3
Densité relative	1,2 [@ 25 °C] [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	0 - 90 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]
Composés Organiques Volatils	0 % en poids [<i>Méthode de test:calculé selon CARB title2</i>]
Pourcentage de matières volatiles	21 - 28,5 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 - 121 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable. Stable. Instable si exposer à la chaleur, les flammes et des conditions de séchage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Accélérateurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement

de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyl	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyl	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 24,3 mg/l
Peroxyde de dibenzoyl	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distearate de zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distearate de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Distearate de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Humain	LD50 1 600 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Autres	LC50 estimée à 5 - 12,5 mg/l
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	9 530 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 16 960 mg/kg
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 4 240 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Ingestion	Composés	LD50 > 2 000 mg/kg

3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

		nts similaire s	
--	--	-----------------------	--

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyl	Lapin	Irritation minimale.
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Irritation minimale.
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Lapin	Aucune irritation significative
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyl	Lapin	Irritant grave
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	irritant légère
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Lapin	irritant légère
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyl	Cochon d'Inde	sensibilisant
Distearate de zinc	Humain	Non classifié
ETHYLENE GLYCOL	Humain	Non classifié
Oxyde de fer (Fe2O3)	Humain	Non classifié
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Mouris	Non classifié
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Peroxyde de dibenzoyl	In Vitro	N'est pas mutagène
Peroxyde de dibenzoyl	In vivo	N'est pas mutagène
Distearate de zinc	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer (Fe2O3)	In Vitro	N'est pas mutagène
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	In Vitro	N'est pas mutagène
Ferrocyanure ferrique	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyl	Ingestion	Multiple	Non-cancérogène

		espèces animales	
Peroxyde de dibenzoyl	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Oxyde de fer (Fe ₂ O ₃)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyl	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyl	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyl	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 549 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	LOAEL 750 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/l	2 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Ether butylique du	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans	

3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

polyéthylène- polypropylène glycol					effet nocif observé Pas disponible	
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distearate de zinc	Ingestion	cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur système vasculaire foie système immunitaire muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux Système nerveux yeux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Fibrose pulmonaire pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Inhalation	Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,001 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 145 mg/kg/day	90 jours
Ether butylique du polyéthylène- polypropylène glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500	2 années

3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

					mg/kg/day	
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	cœur Système endocrinien système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 770 mg/kg/day	90 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA**Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Oxydant**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS**Santé: 4 Inflammabilité: 1 Dangers physiques : 0 Protection personnelle: X - See PPE section.**

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	29-5993-0	Numéro de la version :	7.01
Date de parution :	2023/06/14	Remplace la version datée de :	2023/03/16

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca